

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 juin 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 DU 128 Dénomination allées Jacques Brel (19e).

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu le projet de délibération, en date du 28 mai 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " allées Jacques Brel " à des terre-pleins centraux de l'avenue de Flandre (19e) ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement, en date du 28 mai 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

La dénomination " allées Jacques Brel " est attribuée aux terre-pleins centraux de l'avenue de Flandre, voie publique, entre la place de la Bataille de Stalingrad et la rue de Crimée (19e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO